

RAPPORT FINANCIER 2023



Sommaire

1. Chiffres de l'exercice	3
2. Eléments significatifs.....	4
a. Répartition des ressources	5
b. Répartition des charges.....	5
3. Commentaires et explications.....	6
4. Bilans.....	7
5. Compte de résultat.....	8
6. Annexes	11

1. Chiffres de l'exercice

La **durée de l'exercice** est de 12 mois, du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Total du bilan : 106 557, 27€ (102 631,45€ en 2022) ;

Total des produits : 88 105,36€ (124 747,32€ fin 2022) ;

Total des charges : 87 849,56€ (113 751,73€ fin 2022) ;

Résultat net de l'exercice : 255€ (10 995,59€ fin 2021).

2. Éléments significatifs

Le détail des produits d'exploitation :

Le **total des produits d'exploitation** s'élève à 88 105,36€ (124 747,32€ en 2022), soit une baisse d'environ 30%, expliquée en partie par le financement exceptionnel du local café en 2022, mais une baisse d'environ 5% expliquée par une absence de responsable d'association sur une partie de l'année et l'embauche d'une personne en CDD en septembre. Cette année particulière a induit le ralentissement de certaines activités, l'association ayant dû se reconcentrer sur sa mission principale. De ce fait, moins de fonds ont été recherchés.

L'association Bagage'Rue, par son objet, ne réalise aucune prestation de service facturée. Son existence est donc uniquement liée à ses partenaires financiers publics (90% en 2023) et privés, ainsi qu'à ses donateurs et adhérents privés et moraux.

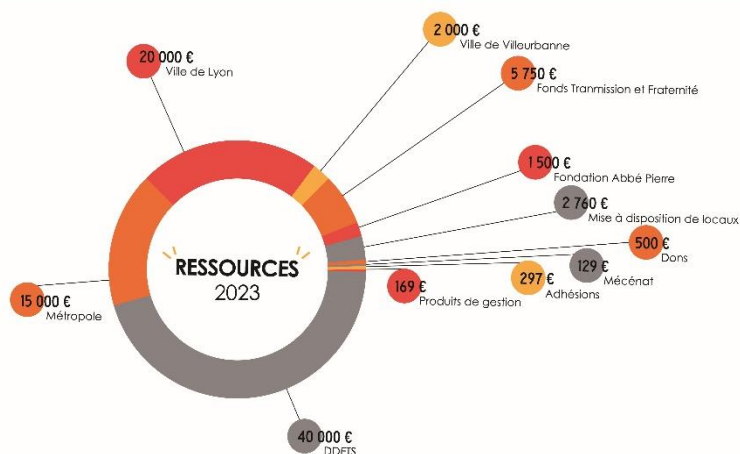
Il est tout de même à noter qu'une "vente de marchandise" a été prise en compte en 2023 : cela consiste à la mise à disposition de notre local à l'association Watizat, par convention.

Le détail des charges d'exploitation :

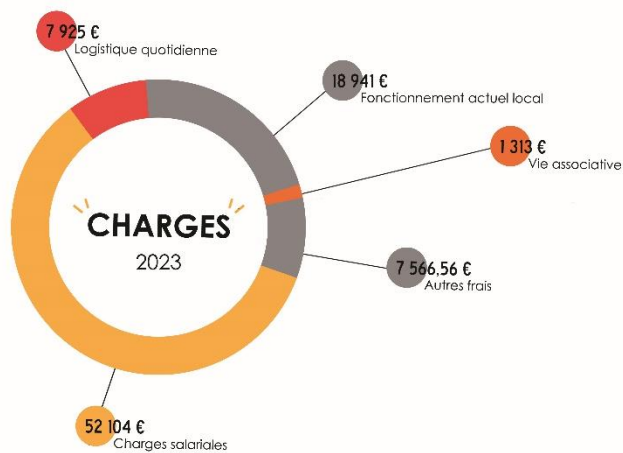
Total des achats et prestations externes : 35 745,67€ (54 344,18€ en 2022), soit une baisse d'environ 45% due principalement aux frais d'aménagement du local café sur 2022 et absents de 2023.

Total des charges de personnel : 52 103,89€ (59 407,55€ en 2022) liés à l'absence de responsable d'association pendant un temps et à l'embauche d'un CDD supplémentaire en septembre. Ces charges prennent en compte les frais liés aux volontaires en service civique partagés avec l'association Watizat (notamment frais de transport).

a. Répartition des ressources



b. Répartition des charges



3. Commentaires et explications

Finition du local

Le local café rénové en 2022 a généré encore quelques frais d'aménagement en 2023 : installation de carrelage au sol, nouvelle machine à café professionnelle, finitions électriques et installation de nouvelles prises. Ces dépenses faisaient partie du budget travaux et entretien de 2023.

Stabiliser l'équipe salariée

Le départ de l'ancien responsable et le recrutement de son remplacement, ainsi que le recrutement en septembre d'une personne en CDD ont fortement impacté le budget réalisé en 2023 par rapport à ce qui était prévu. Les charges salariales sont donc inférieures à celles de 2022, malgré le recrutement d'une troisième personne dans l'équipe. Pour les années à venir, nous allons donc budgéter une provision pour les variations liées à l'équipe salariée (remplacement en cas d'absence longue, provision en cas de départ ou de recrutement...).

Conditions de travail

Les problématiques rencontrées cette année à Bagage'Rue, notamment sur les questions salariales, ont généré des frais afin d'améliorer les conditions de travail de l'équipe. Tout d'abord, nous poursuivons les séances individuelles et collectives d'Analyse de la Pratique Professionnelle avec une psychologue du travail. Ensuite, nous avons eu de nouveaux frais liés à une formation employeur à destination des membres du conseil d'administration.

Enfin, un état des lieux du matériel informatique a induit un renouvellement d'ordinateurs et écrans pour permettre à l'équipe salariée de travailler avec de meilleurs outils.

4. Bilans

Actif

	Brut	Amortissements / dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
TIERS				
Clients et comptes rattachés				
411000 - Clients	85,00		85,00	6 000,00
Débiteurs divers et créditeurs divers				
467000 - Autres comptes débiteurs ou créditeurs	100,00		100,00	
Comptes de régularisation				
486000 - Charges constatées d'avance	450,00		450,00	
COMPTES FINANCIERS				
Banques, établissements financiers et assimilés				
512001 - Banques - Compte Bagage Rue	105 699,41		105 699,41	96 390,40
517001 - Compte en ligne - BAGAGE'RUE	130,00		130,00	
Caisse				
531001 - Caisse - Compte Bagage Rue	92,86		92,86	241,05
TOTAL ACTIF	106 557,27	0,00	106 557,27	102 631,45

Passif

	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
CAPITAUX		
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)		
110000 - Report à nouveau excédentaire (solde créditeur)	92 501,98	69 834,39
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-14 040,48	-14 040,48
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
120000 - Résultat de l'exercice (excédent)	255,80	22 667,59
TIERS		
Fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	5 111,97	9 419,95
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
431000 - Sécurité sociale	5 498,00	
Comptes de régularisation		
487000 - Produits constatés d'avance	17 230,00	14 750,00
TOTAL PASSIF	106 557,27	102 631,45

5. Compte de résultat

Compte de Résultat

BAGAGE'RUE - Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (document généré le 05/02/2024)

	PERIODE EN COURS	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
707000 - Ventes de marchandises	2 760,00	920,00
740100 - Subventions d'exploitation - État	40 000,00	50 000,00
740300 - Subventions d'exploitation - Conseil Départemental	10 000,00	
740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité	27 000,00	30 000,00
740600 - Subventions d'exploitation - Autres	7 250,00	19 693,00
754000 - Dons et Collectes	500,00	15 000,00
754200 - Mécénats	129,12	8 000,00
756000 - Adhésions	297,23	544,29
758000 - Produits divers de gestion courante	169,01	96,00
791000 - Transferts de charges d'exploitation		494,03
Total	88 105,36	124 747,32
CHARGES D'EXPLOITATION		
601000 - Achats de matières premières (ex : boissons, alimentation)	-3 523,63	-3 029,02
604000 - Achats d'études et prestations de services	-5 510,00	-9 090,00
605000 - Achats de matériel (>600€)		-5 142,97
606100 - Eau, Gaz, Électricité	-1 876,75	-2 400,79
606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	-1 544,87	-4 152,78
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	-718,28	-151,66
611000 - Sous-traitance (ex : ménage, traiteur, logiciels, animation)	-7 129,92	-10 266,31
613000 - Locations (ex : matériel, salle, équipements)	-729,40	-790,00
613200 - Locations immobilières	-5 400,00	-5 400,00
613500 - Locations mobilières (Assoconnect, microsoft...)	-880,88	
615000 - Entretien et réparations	-3 786,75	-12 032,40
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	-747,41	-729,81
622800 - Formation du personnel	-405,00	
623700 - Publications (ex : affiches, programmes)	-347,32	-79,26
624000 - Transport du personnel (TCL, prime de mobilité...)	-775,50	
625000 - Déplacements, missions et réceptions	-1 177,31	-373,25
625100 - Voyages et déplacements		-298,31
626000 - Frais postaux et de télécommunications	-1 048,81	-995,78
627000 - Services bancaires et assimilés	-143,84	-83,40
631300 - Participation des employeurs à la formation professionnelle continue		-224,00

	PERIODE EN COURS	N-1
641000 - Rémunérations du personnel	-36 379,98	-37 237,25
641300 - Primes et gratifications	-850,00	-1 278,34
641400 - Indemnités et avantages divers	-1 204,43	
645100 - Cotisations à l'URSSAF	-13 135,69	-19 892,00
647500 - Médecine du travail, pharmacie	-343,20	-104,40
658000 - Charges diverses de gestion courante	-190,59	
Total	-87 849,56	-113 751,73
RESULTAT D'EXPLOITATION	255,80	10 995,59
PRODUITS FINANCIERS		
Total		
CHARGES FINANCIERES		
Total		
RESULTAT FINANCIER		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
TOTAL GENERAL	255,80	10 995,59

6. Perspectives 2024

En lien avec les objectifs de travail de 2024, l'association souhaite relancer beaucoup de chantiers et projets. Pour cela, la recherche de nouveaux fonds est en cours, tant au niveau public que privé, mais également en termes de mécénat ainsi que de fonds financiers.

Une reprise du développement associatif

L'association relance activement la démarche participative, qui avait malheureusement été mise de côté en 2023. Le développement de l'association auprès de partenaires, l'accompagnement de l'équipe salariée et du Conseil d'Administration par des structures de conseil et de la charge de travail dédiée à la démarche participative sont les axes d'amélioration identifiée par l'association.

Pour cela, des demandes de financement auprès de partenaires privés ont été faites pour équilibrer les dépenses en salaires, supports de communication, formations, benchmark, fournitures et événements. Également, les accompagnements de la structure sont demandés dans le cadre de dispositif étatique ou par mécénat.

Informatisation des outils

Dans un souci d'efficacité et de simplification du fonctionnement de l'association, il a été identifié la nécessité d'informatiser la base de données de Bagage'Rue.

L'équipe salariée a donc une charge de travail lié à la réflexion de ce chantier, ainsi que sa mise en place. Il est prévu en 2024 d'investir dans un logiciel qui permettra une gestion de nos données plus efficaces. En fonction de la mise en place du chantier, du nouveau matériel informatique sera potentiellement acheté également.

Stabilisation équipe salariée

Une réflexion autour du développement structurel de Bagage'Rue est entamée sur 2024. L'accompagnement de l'association permettra de déterminer les objectifs opérationnels ainsi que la charge de travail qui leur sont liée. Cette réflexion aboutira à la décision de pérenniser ou non un troisième poste pour Bagage'Rue.

7. Annexes

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Rémunération des dirigeants

Les membres du conseil d'administration dirigeants au sens de l'instruction fiscale 4H-5-06 du 18 décembre 2006 exercent bénévolement leur mandat. Aucune rémunération en espèces ou en nature ne leur est versée.